

Nombre de membres**Séance du lundi 21 août 2017****en exercice:** 10

L'an deux mille dix-sept et le vingt-et-un août l'assemblée régulièrement convoquée le 17 août 2017, s'est réunie sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 10**Votants:** 10**Sont présents:** Dominique LEGRESY, Gisèle BOUZOU, Bernard CAISSO, Sylvie CHIMINELLO, Marielle COLOMB, Benjamin FRANCOUAL, Ludovic LECOUSTRE, Olivier QUERCY, Hervé VALETTE**Représentés:****Excuses:** DELMAS Marie-Claire**Absents:****Secrétaire de séance:** Sylvie CHIMINELLO**1. Décisions modificatives, budget fonctionnement**Objet: Vote de crédits supplémentaires - corn - **2017_031 École**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6558	Autres contributions obligatoires	4500.00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-4500.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à **l'unanimité** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote de crédits supplémentaires - corn - **2017_036 Étude dépt**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-200.00	
617	Études et recherches	200.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL :	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'**unanimité** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

2. Décisions modificatives, budget investissement

Objet: Vote de crédits supplémentaires - corn - **2017_032 SIL**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :	DEPENSES	RECETTES
2152 Installations de voirie	600.00	
2312 - 95 Agencements et aménagements de terrains	-600.00	
TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL :	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'**unanimité** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote de crédits supplémentaires - corn - **2017_033 Église**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :	DEPENSES	RECETTES
2135 - 124 Installations générales, agencements	3000.00	
2312 - 124 Agencements et aménagements de terrains	-3000.00	
TOTAL :	0.00	0.00

TOTAL :	0.00	0.00
----------------	-------------	-------------

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à **l'unanimité** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote de crédits supplémentaires - corn - 2017_034 Rampe

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2135 - 125	Installations générales, agencements	400.00	
2312 - 113	Agencements et aménagements de terrains	-400.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à **l'unanimité** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote de crédits supplémentaires - corn - 2017_035 Accessibilité mairie

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2135 - 125	Installations générales, agencements	210.00	
2312 - 122	Agencements et aménagements de terrains	-210.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à **l'unanimité** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

3. Création commission d'appel d'offre :

Mr le Maire et Madame Chiminello ont rencontré Mme PANCOU et Mr CONTE du STR de Lacapelle Marival afin d'exposer le projet de la réhabilitation du bâtiment mairie pour définir les modalités d'accompagnement du SDAIL.

Il est proposé au conseil de constituer la commission d'appel d'offre qui examinera l'ensemble des réponses à l'appel d'offre.

La commission est composée de Benjamin Francoual ; Olivier Quercy ; Hervé Valette ; Ludovic Lecoustre ; Sylvie Chiminello ; Dominique Legresy ; Gisèle Bouzou et Marie-Claire Delmas.

Le conseil valide à **l'unanimité** cette nouvelle commission.

4. Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le conseil que lors de la journée des artistes, il a réceptionné, le tableau de Mr Bongrand qui était le père de Mme Cabourdin. Pour rappel Mme Cabourdin a fait don de l'œuvre de son père, représentant le ruisseau, à la commune celui-ci est installé dans la salle de réunion.
- Monsieur la Maire informe le conseil que Quercy énergie et le Parc organisent une soirée Thermographie le 12 janvier 2018 sur la commune.
- Monsieur le Maire informe le conseil que le parc a proposé une résidence d'artiste sur la commune avec un compte rendu sous forme de spectacle le 19/11/2017 à 11h. Monsieur le Maire a accepté cette proposition qui n'engage pas de frais pour la commune.
- Messieurs Valette et Quercy rappelle la renaissance du comice agricole du canton de Livernon qui aura lieu à Grèzes le 10/09/17.
- Monsieur Caisso fait un point d'étape sur l'opération 100% compostage du SYDED. Plusieurs actions sont en cours :
 - la fête de CORN, les puces des coutières, les rencontres de BOOKS et D'IDEES participent au mouvement de tri des déchets et de sensibilisation des bénévoles et du public.
 - Sacs « Handy Bag » ont été proposés aux restaurants de la commune,
 - Au cimetière, de la signalisation a été apposée, une petite palette va être installée à l'entrée pour favoriser le recyclage des pots de fleurs en bon état.
 - dans le cadre de la visite de l'agent du SYDED de nombreuses questions se posent sur le maintien des containers qui sont actuellement au marronnier.Monsieur le Maire doit prendre contact avec le SYDED pour voir les solutions possibles.
- Monsieur informe le conseil que la légalisation sur les cimetières évoluant se profile l'obligation d'avoir un caveau communal, un columbarium et un jardin du souvenir. Nous allons étudier la question afin de connaître précisément la législation.
- Madame Chiminello va renseigner sur la pertinence et le coût de l'installation et l'entretien d'un défibrillateur.
- Monsieur le Maire indique qu'il y a une inquiétude grandissante au sujet des fissures de l'église. Des démarches vont être entreprises pour faire constater s'il y a une évolution ou pas.
- Monsieur le Maire informe que l'éthylotest communal est arrivé. Il est à disposition des associations de la commune qui en font la demande. Ces associations devant faire le nécessaire pour se procurer les embouts jetables se rapprocher de la mairie pour plus amples renseignements.
- Madame Colomb évoque le débroussaillage du chemin de petite randonnée répertorié par le Grand Figeac. Il sera donné consigne à l'employé communal pour faire le nécessaire.

- Monsieur le Maire informe que le CCAS organise une journée le 01/10/ 2017 à la découverte de la fontaine du Cornillou.
- Monsieur Valette demande au conseil que les travaux d'étanchéité de la fontaine du Cornillou puissent débuter un accord unanime et donné.

Fin 23Heures